Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_01-DE

DEL20261027_01
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'an deux mille vingt six, le vingt sept octobre à 18h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 21 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	44
Nombre de pouvoirs	5
Suffrages exprimés	49

Conseillers communautaires présents :
Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGÈS, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Julien RELAUX, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, Mme Cathy DESURMON, M. Daniel ALBERDI, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Corinne DUTOUYA, M. Julien BAZUS, Mme Sylvie PEDUCASSE, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, M. Thierry BOURDILLAS

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à M. Vincent MORA, Mme Catherine RABA donne pouvoir à Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Arthur CHASSEUR donne pouvoir à M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON donne pouvoir à Mme Corinne DUTOUYA, M. Nicolas KUNTZ donne pouvoir à Mme Nathalie DURQUETY

Conseillers communautaires absents et excusés :
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ

Secrétaire de séance : Mme Martine DEDIEU

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_01-DE

OBJET : APPROBATION DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2026-2028 DU TERRITOIRE DU PAYS ADOUR LANDES OCÉANES AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Monsieur le Président expose,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment les articles L5211-1 et suivants et L5216-5 et suivants,

Vu les statuts du PETR - Pays Adour Landes Océanes,

Vu la délibération n° 2026.199.SP du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine réuni en séance plénière le 2 avril 2026, définissant les orientations de sa politique contractuelle et le règlement d'intervention afférent,

Considérant que, pour la période 2026-2028, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté une politique contractuelle territoriale fondée sur les objectifs et ambitions suivants :

- Apporter un appui renforcé aux territoires confrontés à des vulnérabilités socio-économiques
- Renforcer l'accompagnement de projets en faveur des transitions en lien avec Néo Terra
- Affirmer le soutien aux projets et initiatives des territoires ruraux

Considérant que la mise en œuvre de cette politique repose sur les territoires de projets, dont celui du Pays Adour Landes Océanes qui regroupe les 4 EPCI suivants : la communauté d'agglomération du Grand Dax et les communautés de communes de Maremne Adour Côte Sud, du Pays d'Orthe et Arrigans et du Seignanx,

Considérant que plusieurs comités techniques et de pilotage, regroupant la Région, le PETR et ses intercommunalités membres se sont tenus afin de travailler sur la mise à jour de la stratégie contractuelle adoptée en 2022 visant à accompagner le territoire dans ses transitions vers des modèles de développement durable,

Considérant la stratégie contractuelle 2026 déclinée en quatre axes :

- Qualité de vie et attractivité du territoire
- Développement des équipements, commerces et services en centre bourg
- Transition de l'économie locale
- Mobilités décarbonées et interconnexions

Considérant le projet de contrat ci-annexé,

APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL A L'UNANIMITE

DÉCIDE

Article 1 : D'APPROUVER le contrat de développement et de transitions du territoire du Pays Adour Landes Océanes avec la région Nouvelle-Aquitaine, tel que joint en annexe.

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le présent contrat et tout autre document se rapportant à ce dossier.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50,

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_01-DE

Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Mme Martine DEDIEU

Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 27 octobre 2026

Signé par : Julien DUBOIS
Date : 29/10/2026
Qualité : Maire de Dax, Président du Grand Dax